

Orientation de gestion Prudent

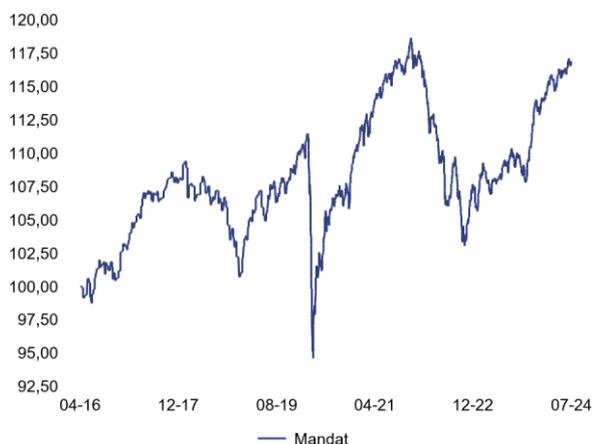
Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Prudent. La poche Actions pourra être jusqu'à 30% du portefeuille.

Mandat Prudent : à destination des investisseurs souhaitant conserver un niveau de risque faible, l'orientation Prudente cherche à valoriser le capital sur un horizon de placement recommandé de 3 ans tout en limitant le risque de perte en capital. L'allocation d'actifs s'orientera sur des produits monétaires et obligataires principalement, avec une poche actions limitée à 30% maximum. La considération principale de cette orientation de gestion est de maîtriser les risques en portefeuille, en ne privilégiant pas l'espérance de rendement.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



Performances mensuelles et annuelles

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,1	0,4	1,2	-0,8	0,6	0,4	0,7						2,7
2023	2,6	-0,5	-0,0	0,3	0,4	0,7	1,0	-0,3	-1,1	-0,5	2,7	2,5	7,8
2022	-1,2	-1,8	-0,9	-1,5	-1,0	-3,7	2,6	-1,5	-3,5	1,4	2,3	-1,4	-10,0
2021	-0,3	0,6	2,0	0,8	0,7	0,4	0,4	0,6	-0,6	0,8	-0,7	0,9	5,9
2020	-0,2	-2,4	-7,9	4,0	1,1	1,2	1,1	1,0	-0,5	-0,6	3,6	1,2	0,9
2019	2,7	1,3	0,5	1,4	-2,1	1,8	0,7	-0,1	0,4	0,1	1,0	0,8	8,7
2018	0,9	-1,1	-1,0	1,0	-0,7	-0,8	1,0	-0,8	0,1	-2,3	-0,6	-2,3	-6,4
2017	0,1	1,5	1,0	0,6	0,8	-0,4	0,4	-0,2	0,9	0,9	-0,4	-0,1	5,2
2016				-0,1	0,7	-1,1	1,9	0,3	-0,1	-0,1	-0,8	2,0	2,6

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	0,73	1,72	2,56	2,65	5,95	0,67	8,76	16,89

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
Mandat	0,22	1,69	1,90	5,84

Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
Ofi Invest Esg Liquidites Rc		Article 8	Indéfini	Zone Euro	25,7
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	15,9
R-co Conviction Credit Euro C EUR		Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	14,7
Ofi Invest Oblirea Euro		Article 6	Oblig. Etats-Unis	Zone Euro	13,1
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	6,6
R-co OPAL Equilibre		Article 8	Mixte - Flexible	Monde	5,0
Groupama Europe Convrtrtbl-nc		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	4,4
Trowe Price-us Eqty-aeur		Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	3,5
Helium-helium Performance-b		Article 8	ED Multi Strategy	Monde	3,5
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	1,9
R-co Valor C EUR		Article 8	Actions Monde	Monde	1,5
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	1,4
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	1,0
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	1,0
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	0,8
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

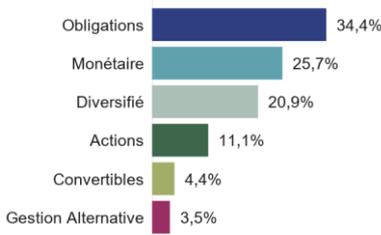
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

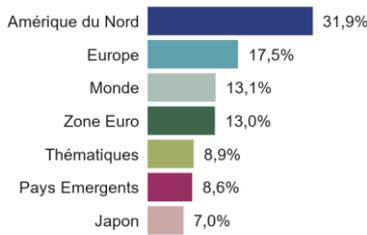


Portefeuille

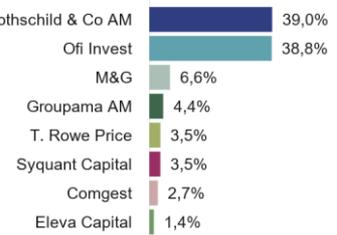
Actifs



Pays



Principaux promoteurs



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Le mois de juillet a été marqué par un regain de volatilité sur les marchés boursiers dû à une phase de consolidation des valeurs technologiques américaines ainsi qu'à l'augmentation du risque politique des deux côtés de l'Atlantique. La décision des autorités américaines d'envisager de durcir les restrictions d'exportation des semi-conducteurs vers la Chine, les déclarations de Trump sur la nécessité pour Taiwan de payer les USA pour être protégé de la Chine et la panne informatique mondiale qui a touché les systèmes d'exploitation Windows ont secoué les valeurs technologiques. L'absence de majorité absolue au Parlement français à l'issue des élections et la décision du Président Macron de différer la nomination d'un Premier Ministre entretiennent l'instabilité politique et le flou sur la future gouvernance du pays. Aux USA, le remplacement de Joe Biden par Kamala Harris comme candidate des démocrates à l'élection présidentielle rebat les cartes d'une campagne électorale qui donnait largement gagnant Trump après son débat avec Biden mais surtout après l'attentat manqué contre lui. Le PIB américain a bondi de 2,8% en rythme annualisé au 2T24 (contre +1,3% attendu par le Conference Board), grâce à la consommation des ménages, aux dépenses militaires et aux investissements des entreprises. La modération de l'inflation annuelle en juin (+2,6% le PCE Core Price Index) a relancé les spéculations sur deux possibles baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024 aux Etats-Unis. En zone euro, les derniers indicateurs ont douché les espoirs d'une poursuite du rebond économique entamé au 1er trimestre. L'indice PMI composite recule pour le 2ème mois consécutif à l'orée de la zone de contraction, principalement à cause de l'industrie allemande toujours plombée par la faiblesse de la demande chinoise. Sans surprise, la BCE a opté en juillet pour une nouvelle pause, sans s'engager sur l'avenir en rappelant que ses décisions restaient dépendantes des données économiques. La croissance chinoise au 2T24 s'est révélée décevante avec une hausse annuelle du PIB de 4,7% (après +5,3% au 1T24) contre +5,1% attendu. Dans une tentative de relancer l'activité, la décision de la banque centrale chinoise de réduire 3 taux d'intérêt de référence à leur plus bas historique suscite la perplexité et ne calme pas l'impatience de ceux qui attendent un soutien fiscal de grande envergure. Pratiquement tous les indices actions mondiaux exprimés en € parviennent à finir le mois de juillet de justesse dans le vert, le MSCI World gagnant 0,73% en €. Les actions japonaises arrivent en tête grâce à la réappréciation du yen : Topix +5,34% en € vs. -0,55% en yen. Aux USA, le S&P 500 arrache un gain de 0,26% en €, malgré la baisse de 3,16% en € des 7 Magnifiques (UBS Magnificent 7 index), tandis que les petites et moyennes capitalisations ont profité de la rotation sectorielle et s'envolent de 9,15% (Russell 2000 en €) sur le mois. Les actions de la zone euro stagnent à +0,46% (Euro Stoxx), les actions françaises (CAC 40 +0,70%) échappant à la défiance que l'incertitude politique pourrait susciter. Les actions émergentes perdent 1% (MSCI EM en €), principalement sous l'effet de la baisse des bourses chinoises (HSI -3%, CSI 300 -0,78% en €), et de celle de Taiwan (-5,57%). Les taux à 10 ans français sont revenus à leur niveau de juin, signe que les marchés se contentent du statu quo décidé par le Président Macron. Les obligations souveraines de la zone euro, qui ont retrouvé leur statut de valeur refuge en cette période de doutes, progressent de 2,41% (iBoxx Eur Sovereign) en juillet. Dans cet environnement toujours dominé par la persistance des risques (politique, géopolitique, informatique, protectionnisme, etc...), et en l'absence de catalyseurs à la hausse des marchés boursiers, les futures baisses de taux étant déjà intégrées dans les cours, nous n'avons pas recommandé de modifier le profil de risque défensif du Mandat Prudent.

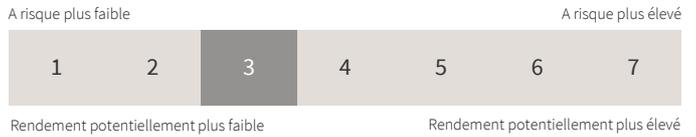


Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermaal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.